

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2022/0135(COD)</p>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<p>Pays tiers dont les ressortissants sont soumis ou exemptés de l'obligation de visa: Koweït, Qatar</p> <p>Modification Règlement 2018/1806 2018/0066(COD)</p> <p>Sujet 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas</p> <p>Zone géographique Qatar Koweït</p> <p>Priorités législatives Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0135(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2018/1806 2018/0066(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 198; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 077-p2
Etape de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/10/00187